TRADUCTION
dial
D11

LETTRE DE DOM FRAGOSO AUX EVEQUES DU BRESIL

"INFORMATION CONFIDENTIELLE"

Frère dans l'épiscopat, suivez et portez avec moi cette situation,

1- Le P. Geraldo de Oliveira Lima (Geraldinho), de l'équipe paroissiale de Cratéus, ordonné prêtre par moi il y a trois ans, vient d'être arrêté et se trouve en prison préventive décrétée depuis le 9 juillet à la caserne Dias Cardoso de l'Escadron de Cavalerie de la Police Militaire de l'Etat de Pernambuco, à Récife.

2- La version de la Police Fédérale, rapportée par le Colonel Vilaron, commandant la Police Militaire de Pernambuco, au P. Abbé d'Olinda, Dom Basilio Penido, est la suivante:

- Il serait allé à Natal pour acheter un billet d'avion. On lui demanda ses papiers d'identité. Comme il ne les avait pas, il devint nerveux. La Police, alertée, le retint. Il s'évanouit. Méfiante, la Police ouvrit sa valise et trouva des imprimés hautement subversifs.

- Détenu et placé en incommunicabilité, il aurait été pris de peur et aurait "avoué" que le P. Daniel Jouffe l'avait envoyé à cette rencontre de JAC au cours de laquelle se tinrent des réunions clandestines; que la rencontre eut lieu à la Maison des Mariates, rue Marquès de Pombal, à Récife; qu'on déposa pour lui au siège de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil - Nordeste II, rue Jiriquiti, un paquet de "O circulo" n° 10, 2e année; que le P. Carmil, du clergé de Cajazeiras, aumônier régional de la JAC, participerait avec lui à la rencontre.

- La télévision répandit la nouvelle qu'il avait été arrêté comme "pigeon-voyageur" de la subversion.

3- Faits conséquents

a) La Police Fédérale perquisitionna par deux fois, les 8 et 9 juillet, dans la chambre personnelle du P. Daniel Jouffe, à l'Institut des Sciences Religieuses de Fortaleza, et emmena un abondant matériel et une ample documentation.

b) La P.F., malgré les protestations expresses de Dom Helder et de Dom Lamartine, perquisitionna au siège de la Conférence Nationale des Evêques,

48 rue du Jiriquiti, à Recife, à la recherche de matériel subversif.

c) La P.F. perquisitionna dans la Maison des Maristes pour saisir de la documentation subversive.

d) La P.F. se rendit à la paroisse du diocèse de Cajazeiras pour y arrêter le P. Carmil et l'emmena à Natal et à Recife où elle l'interrogea, puis le libéra deux jours plus tard.

e) La P.F. perquisitionna à la paroisse de Novo Oriente où le P. Geraldo exerce les fonctions de curé, à la recherche d'armes et d'un appareil à polycopie.

f) la P.F. perquisitionna dans la maison de campagne de "Recreolândia", petite propriété de la paroisse à Novo Oriente, à la recherche de matériel subversif.

g) La P.F. perquisitionna dans la maison paroissiale de Taua, diocèse de Cratéus, à la recherche de documentation subversive.

h) La P.F. perquisitionna dans la maison de campagne "Betânia", à Parambu, où habite Cicero Roma, président du Syndicat Rural, et objet de persécutions de la part des grands propriétaires et de la Police.

i) La P.F. perquisitionna au siège du Syndicat de Parambu, à la recherche de documentation subversive.

4- Où est la vérité ?

Je ne suis pas encore en conditions de donner une information complète et objective. Je me rendis à Récife les 9-10 et 11 juillet. Je rendis visite au P. Geraldo pendant 5 heures. J'écoutai de nombreuses personnes. J'arrive aux conclusions suivantes:

- La version de la Police Fédérale (P.F.) est un montage artificiel qui ne correspond pas à la vérité.

- Le P. Geraldo fut retenu à Recife et fut retenu à Natal pour désigner les chefs d'un éventuel mouvement armé.

-Il était déjà arrêté quand on trouva le paquet dont il était porteur.

- Il resta 6 jours au secret à Natal. On l'interrogea au siège de l'Aéronautique pendant plus de 24 heures.

- Pendant qu'il était conscient, il n'a pas prononcé le nom du Daniel Jouffe. La P.F. possédait déjà un dossier sur lui, ainsi que l'affirma lui-même le commissaire de la Police Fédérale au MA.PI.CE. Laudelino Coelho.

- Il n'a pas parlé de liens avec (le siège de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil du) Jiriquiti. Il ne parla pas du P. Carmil. Tout cela se trouvait déjà dans les visées de la P.F.

(2- P. Geraldo)

- Je ne sais pas s'il fut torturé. Il me déclara textuellement: "Pendant les 24 heures d'interrogatoire, J'AI VECU UN ENFER".

- Il demande avec insistance que l'on garde le caractère strictement confidentiel de ces déclarations.

-Il fut interrogé spécialement sur:

a) Dom Helder, ses discours et ses déclarations;
b) le diocèse de Crateus et ses foyers d'agitation et de subversion.

5- J'attire l'attention sur les points suivants:

- Le P. Geraldo demeura au secret pendant 11 jours. Qui peut garantir ce qui se passa avec lui pendant ce temps ?

- La version de la P.F., divulguée en grande partie par la presse et la télévision, ne peut être contestée, car la liberté de divulguer une défense véritable par les mêmes canaux d'information n'existe pas.

- La P.F. n'a pas le droit de traiter le P. Geraldo de "subversif", car seule lui revient l'instruction de l'Enquête Policière Militaire (IPM). Ce droit est du ressort exclusif de la Justice Militaire, et, dans le cas présent, par une sentence formelle.

- La diffamation du nom du P. Geraldo dans l'opinion publique, avant le jugement de la Justice et sans droit de défense, est un attentat à la dignité humaine de l'accusé.

- Cette condition d'insécurité dans laquelle est laissé le P. Geraldo n'est pas un privilège propre. Devant la conscience chrétienne, elle est INACCEPTABLE.

6- J'ai constitué avocat de la défense M. Antonio Montenegro, accrédité par son honnêteté professionelle et dont le nom est reconnu dans les sphères de la Justice.

7- Cette information a pour but de permettre à mes frères dans l'épiscopat d'accompagner le déroulement des évènements, et, en toute connaissance de cause, de prendre les positions qu'en temps opportun notre responsabilité d'Eglise exigera.

Confiant en la charité fraternelle de vos prières, je me déclare votre frère dans l'épiscopat.

(signé) Dom Antônio Batista Fragoso

(3- P. Geraldo)